

Réunion mixte, en présentiel et en visioconférence,

Au 6/9 à DUPPIGHEIM,

le 3 décembre 2021

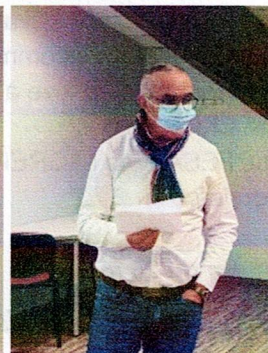
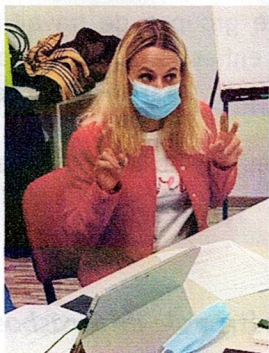
Procès-verbal

Nombre de participants : 21, dont 5 membres connectés en visioconférence.

Le Président, Henri KRUTH, ouvre la 28^e Assemblée générale de l'Association PARI à 14 h 05.

I. Lecture du PV de l'AG du 11 décembre 2020	2
II. Le « Mot » du Président	2
III. Rapport d'activité de l'année 2021	2
IV. Rapport des Trésoriers	3
V. Rapport des Réviseurs aux comptes – Approbation des comptes	5
VI. Quitus aux trésoriers.	5
VII. Cotisations 2022.	5
VIII. Budget prévisionnel 2022.	5
IX. Élection des Réviseurs aux Comptes 2022.	6
X. Agenda des réunions 2022.	6
XI. Divers, clôture de l'Assemblée Générale	6

Tous les participants sont détenteurs d'un passe sanitaire.



I. Lecture du PV de l'AG du 11 décembre 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2020, qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée, est présenté par Élise RUDOLF.

Le procès-verbal de la 27^e Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité.

II. Le « Mot » du Président

Henri KRUTH présente son rapport moral.

Pour cette première Assemblée générale réalisée à la fois en présentiel et en visioconférence, il remercie les participants pour leur présence (physique ou virtuelle).

Il félicite ensuite le Comité pour l'excellent travail qu'il réalise, Magali, Sandrine, Jean (pour ses excellents comptes rendus)... ainsi que Lionel définitivement élu par l'AG 2020.

2021 s'est révélée une année très particulière où toutes les réunions ont été réalisées à distance et avec succès.

En ce qui concerne les membres,

17 ont été **radiés** pour non-paiement de cotisation,

10 nouveaux membres se sont inscrits,

Ces mouvements portent le **nombre d'Adhérents à 119.**

Henri rappelle que **l'adhésion à PARI est personnelle**, même si c'est l'entreprise qui paie la cotisation.

Pour terminer, il souhaite à tous les participants et au Comité de très belles fêtes de fin d'année.

III. Rapport d'activité de l'année 2021

Le rapport d'activité est présenté par Jean DUCRET.

Cette année nous avons eu six réunions de Comité, essentiellement consacrées à la préparation des réunions plénières, dont cette AG.

En 2021 ont eu lieu **quatre téléréunions plénières** et **une réunion plénière mixte**, notre Assemblée générale de ce jour, à la fois présentielle et en visioconférence ce qui, dorénavant et sauf contre-indication, sera la règle pour toutes nos réunions. La participation moyenne pour les quatre réunions techniques a été de **63 participants**.

III.1. Téléréunion du 28 janvier :

La responsabilité de la sécurité dans l'entreprise,

66 participants.

La téléréunion est pilotée depuis le foyer St Trophime à Eschau, **66** participants y ont assisté.

Réunion commune AGRÉPI/PARI, en présence de Isabelle MICHALAK, Déléguée de l'AGRÉPI pour la région Est. L'AGRÉPI est une Association des spécialistes de la maîtrise et du management des risques issu(e)s d'une formation supérieure délivrée par le CNPP.

Les interventions :

- Jacqueline PARACHINI de la CARSAT et Philippe BORIE IPRP, ont présenté le « Réseau IPRP France » créé fin 2020, ayant pour objectif la création de groupes de travail compétents pour développer des outils communs destinés à accompagner les entreprises et à sensibiliser les salariés.
- La réglementation relative à la responsabilité civile et pénale pour les IPRP a été développée par M^e Nathalie Klein.
- Philippe FESAIX de l'AGRÉPI a détaillé les différents cas de responsabilité pouvant se présenter dans l'entreprise.

III.2. Téléréunion du 26 mars :

Démarche de management des risques de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

90 participants.

- Anne-Fabienne MALET et Nathalie PASQUET de l'Eurométropole de Strasbourg, nous ont présenté la cartographie des risques majeurs de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, outil essentiel

d'analyse et de synthèse, constituant un dispositif d'aide à la décision permettant d'orienter les projets et de mieux les concevoir, en accord avec une prévention et une maîtrise des risques efficaces.

- o Marie-Paule ZINS, a ensuite développé l'importance de la communication avec les citoyens à travers des instances comme la Commission de suivi de site (CSS), le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI) ainsi que la procédure préfectorale du PAC (Porter à connaissance), ainsi que divers dossiers et documents, de façon à diffuser au mieux à la population la connaissance des comportements à adopter lors d'un évènement, grave en général.
- o La démarche spécifique de maîtrise des risques de pollution de la ressource en eau a été passée en revue par David ISENMANN et Emmanuel LAMBOLEY. Cette démarche consiste à protéger la nappe phréatique de Strasbourg, couverte par des sites industriels variés et devant pourtant alimenter sainement une population de 500 000 habitants, répartie sur 33 communes.

III.3. Téléréunion du 4 juin :

46 participants.

Deux thèmes différents, l'un purement réglementaire, l'autre concerne la gestion des déchets.

- o Les évolutions réglementaires post-LUBRIZOL : M^{me} Aude CLÉMENT de DEKRA Rouen nous communique le détail de l'importante évolution réglementaire qui résulte des retours d'expérience de l'« accident Lubrizol » de Rouen.
- o La nouvelle plateforme de dématérialisation des bordereaux de suivi de déchets : « Trackdéchets » dont l'utilisation sera obligatoire au 1^{er} janvier 2022 nous est présentée par Christophe SCHWARZ, de DEKRA Strasbourg.

III.4. Téléréunion du 15 octobre :

Environ 50 participants.

Deux thèmes très différents : les obligations réglementaires en ATEX et la reconstruction post-« Burn-Out ».

- o Thierry BIRGEL, de TRYAD CONSEIL fait le point sur la réglementation ATEX actuellement en vigueur, rappel précisant l'importance fondamentale que présente la maîtrise de ce risque par les entreprises, donc la nécessité de s'informer et de suivre rigoureusement la réglementation.
- o Alexandra SEREY, qui a fondé « Incubésens » son entreprise, expose les signes avant-coureurs, puis le développement de l'épuisement professionnel et la détresse qui en résulte. D'où l'importance de la prévention et, malheureusement lorsque s'est produit le « Burn-out », comment la personne peut être aidée à se reconstruire de façon efficace et durable.

III.5. Réunion mixte, 28^e Assemblée Générale de l'Association PARI :

Elle se déroule en présentiel pour la première fois depuis le début de la covid-19, mais également en visioconférence pour les membres de PARI, qui ne peuvent assister en direct.

Au dernier décompte nous sommes 21 participants.

IV. Rapport des Trésoriers.

Étienne PERRIN présente le budget 2021. Une année très particulière !

1. Le budget 2021.

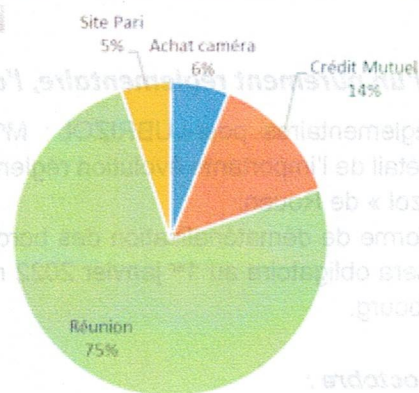
Ce sont les réunions qui représentent l'essentiel des dépenses du budget de cette année.



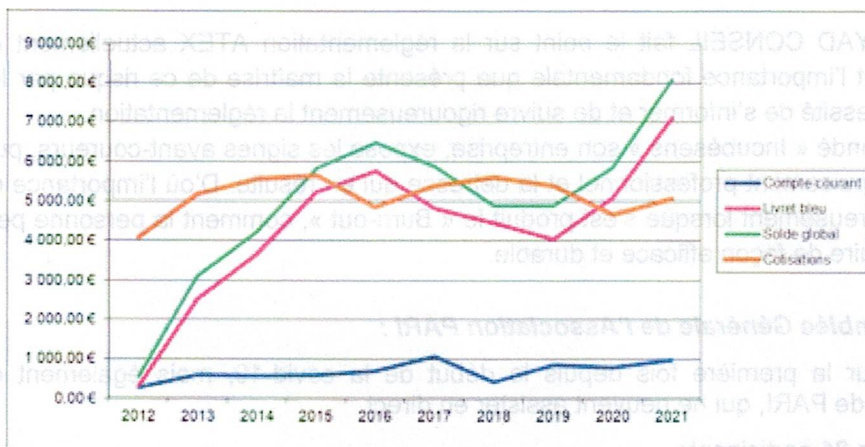
2021	2020
100%	100%
100%	100%
100%	100%
100%	100%

		BUDGET		REEL		Commentaires
Rappel soldes 2020	Compte courant	786,94 €	5 860,45 €	786,94 €	5 860,45 €	
	Livret bleu	5 073,51 €		5 073,51 €		
Recettes 2021	Entrées cotisations	5 400,00 €	5 430,00 €	5 070,00 €	5 092,82 €	
	Intérêts livret bleu 2020	30,00 €		22,82 €		
Dépenses 2021	Banque et assurances	350,00 €	5 550,00 €	397,10 €	2 876,05 €	: frais de tenue de compte (2€/mois) et augmentations diverses
	Réunions	4 900,00 €		2 161,43 €		nombreuses réunions en Visio
	Informatique et Internet	150,00 €		145,95 €		
	Divers	150,00 €		171,57 €		Caméra vidéo pour les Visios
Solde 2021			5 740,45 €		8 077,22 €	

Somme de dépense en €



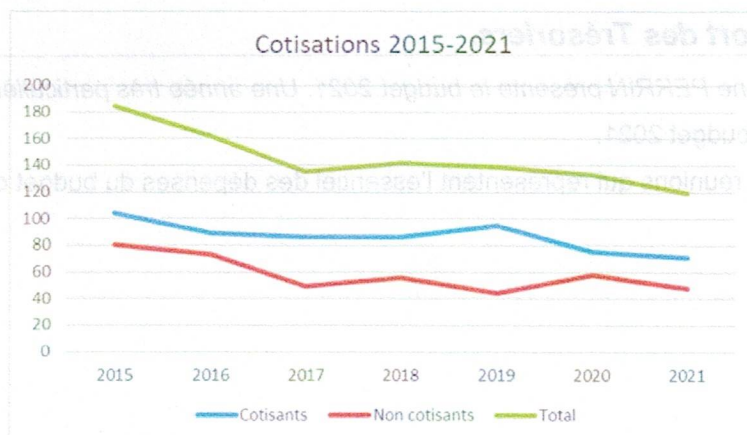
2. Évolution des soldes annuels et des cotisations.



Solde des comptes

Base des Cotisants

	2021
Cotisants	71
Non cotisants	48
Total	119



Henri constate qu'en 2021 il y a une légère chute des cotisants. Nous espérons que 2022 verra une remontée.

V. Rapport des Réviseurs aux comptes – Approbation des comptes.

Mandatés par l'AG 2020, Serge MERTZ et Martin SCHAAL se sont réunis en visioconférence avec Magali COPPIN et Étienne PERRIN, les trésoriers, ils ont pu ainsi vérifier les comptes (exercice du 22 novembre 2020 au 22 novembre 2021).

Serge MERTZ présente leur rapport.

Les réviseurs aux comptes déclarent que l'ensemble des documents comptables nécessaires à la vérification des comptes ont été mis à leur disposition, dans les meilleures conditions compte tenu de la situation actuelle, et ils n'ont à signaler aucune irrégularité ou inexactitude.

Ils proposent donc d'approuver les comptes de l'exercice 2021 tels que présentés par Magali COPPIN et Étienne PERRIN.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

VI. Quitus aux trésoriers.

Quitus est voté à l'unanimité aux trésoriers, Magali COPPIN et Étienne PERRIN.

VII. Cotisations 2022.

Le Comité propose de maintenir les cotisations au même montant qu'en 2021 (la dernière augmentation remonte à 2016) :

- à **55 €** pour les membres actifs,
- à **110 €**, ou plus, pour les membres bienfaiteurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comme à l'habitude, les cotisations seront appelées en janvier, En septembre l'état des cotisants sera effectué, et les membres n'ayant pas acquitté leur cotisation seront radiés.

Il est intéressant de constater que depuis quelques années les membres radiés sont toujours compensés par la venue de nouveaux cotisants.

Les particuliers qui s'inscrivent continueront à être exonérés de cotisation pour leur première année d'adhésion.

VIII. Budget prévisionnel 2022.

Étienne Perrin présente le projet de budget pour 2022 préparé avec Magali COPPIN et inspiré sur le budget 2021 :

Rappel soldes 2021	Compte courant	980,89 €	8 077,22 €
	Livret bleu	7 096,33 €	
Recettes prévisionnelles 2022	Entrées cotisations	5 200,00 €	5 230,00 €
	Intérêts livret bleu 2021	30,00 €	
Dépenses prévisionnelles 2022	Banque et assurances	400,00 €	4 600,00 €
	Réunions	3 900,00 €	
	Informatique et Internet	150,00 €	
	Divers	150,00 €	
Solde prévisionnel 2022			8 707,22 €

Ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Les trésoriers souhaitent que les cotisations soient payées de préférence par virement (ne pas oublier de s'identifier), le traitement ultérieur étant nettement plus simple et plus rapide qu'avec les chèques.

IX. Élection des Réviseurs aux Comptes 2022.

Serge MERTZ et Martin SCHALL se présentent en tant que réviseurs aux comptes pour l'année 2022.

Ils sont élus à l'unanimité.

X. Agenda des réunions 2022.

Henri présente le calendrier des réunions de l'année prochaine. En principe

- 25 février : réunion ayant pour thème la loi travail d'août 2021, applicable en mars 2022, qui sera présentée par M^e Nathalie KLEIN.
Il aurait été intéressant d'avoir également le point de vue de la DIRECCTE, mais Henri précise que M. KAU a dû décliner sa demande car, durant la période électorale pour la présidence de la République, aucun Fonctionnaire d'État n'a le droit d'intervenir dans des réunions publiques.
- 29 avril : Étienne PERRIN présentera la loi machine et on pourrait également envisager une intervention sur les textes relatifs à l'environnement, pour lequel il n'y a pas encore d'intervenant.
Élise RUDOLF propose de travailler sur le thème des CSE / CSA / CST, qui remplacent les anciens CHSCT.

Les élections ayant lieu les 10 et 24 avril, nous pourrions peut-être solliciter à nouveau M. KAU.

- 24 juin : sans thème pour le moment,
- 7 octobre : idem,
- 9 décembre : Assemblée générale.

XI. Divers, clôture de l'Assemblée Générale

Henri KRUTH signale que certains membres ont pu être étonnés que M^e Nathalie KLEIN leur adresse une offre publicitaire ?

En fait elle nous fait la faveur d'intervenir plusieurs fois à nos réunions pendant son temps de travail, le vendredi et lors des réunions de préparation, c'est donc un moyen de la remercier. L'Association n'a que ces possibilités, une invitation à déjeuner ou une offre publicitaire une fois l'an, pour « rémunérer » nos Intervenants.

Henri rappelle aux Adhérents de PARI qu'ils sont invités à proposer des sujets qui les intéressent, que ce soit pour des réunions plénières ou pour des soirées à thème.

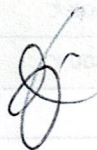
Nous espérons que nous pourrions refaire des réunions dans de grandes et belles salles, réunions apportant une communication et des échanges de meilleure qualité que les visioconférences.

Il remercie tous les participants et se joint aux membres du Comité pour souhaiter, à tous les membres de PARI, de belles fêtes de fin d'année, une bonne santé et une excellente année 2021.

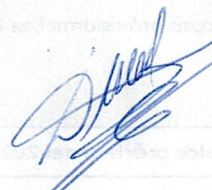
Henri KRUTH clôt la 28^e Assemblée générale de l'Association PARI à 14 h 55.

Il invite les participants à se retrouver dans le restaurant pour terminer leur dessert et prendre un café...

Strasbourg le 04 décembre 2021



Le président Henri KRUTH



Le secrétaire Jean DUCRET